

Oncodesign Precision Medicine (OPM)
Société Anonyme au capital de 1 819 087,80 euros
Siège social : 18 Rue Jean Mazen
21000 DIJON
892 226 762 RCS DIJON

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ÉTABLI DANS LE CADRE DE LA PROCÉDURE D'ALERTE – PHASE 3
ASSEMBLEE GENERALE DU 14 OCTOBRE 2025**

Chers actionnaires,

Par courrier en date du 11 juillet 2025 reçu le 21 Juillet 2025, le Commissaire aux comptes de la Société a, conformément à l'article L.234-1 du Code de commerce, signalé au Président du Conseil d'administration des faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

Les réponses apportées par la direction et par le Conseil d'Administration du 28 août 2025 ayant été jugées insuffisantes, et en l'absence de mesures correctrices supplémentaires satisfaisantes, le Commissaire aux comptes a demandé au Conseil d'Administration de procéder à la convocation d'une Assemblée générale des actionnaires, conformément aux dispositions prévues par la loi.

Nous vous invitons à délibérer sur les faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation tels que relevés par le commissaire aux comptes, faits qui seront exposés par ces derniers et qui sont en substance les suivants :

- Le prévisionnel de trésorerie transmis en avril 2025 intégrait un encaissement de 10 M€ en septembre 2025 lié à l'entrée d'un nouveau partenaire pharmaceutique. Depuis, des contacts ont permis de penser à un décalage de cet encaissement pour la fin de l'année. Toutefois, à ce jour, la concrétisation de cet encaissement d'ici fin 2025 apparaît compromise. Cette incertitude expose la société à un risque de rupture de trésorerie ;
- La mise en œuvre d'un plan d'économie comprenant le licenciement de 5 personnes début 2025, la réduction des rémunérations de certains dirigeants, la diminution significative des charges (notamment des frais de déplacement) ainsi que l'obtention d'un moratoire de six mois sur le remboursement du capital des emprunts ne suffiront pas, à eux-seuls, à garantir une trésorerie suffisante pour la société à court terme.

Nous vous confirmons que les besoins de financement de la Société à horizon 12 mois sont de l'ordre de 6 millions d'euros, et que la Société travaille activement sur la recherche de financements, investisseurs et partenaires, avec pour objectif d'assurer le financement de la Société jusque fin 2026.

La Société entend par ailleurs poursuivre de manière déterminée la réduction d'ores et déjà engagée de son « cash-burn » (consommation de trésorerie).

La Société espère enfin sécuriser les financements nécessaires à la poursuite de ses activités et à son développement, à court et moyen-terme (sans toutefois qu'une telle sécurisation ne puisse avoir à ce stade un caractère certain). Nous vous proposons de prendre acte des réponses apportées par le Conseil d'Administration de la Société aux faits relevés par le commissaire aux comptes en vue d'assurer la continuité d'exploitation de la Société

Si vous suivez notre proposition, nous vous invitons à voter en ce sens les résolutions dont nous allons vous donner lecture.

Le Conseil d'Administration
Philippe GENNE